



Les présentes conditions visent à définir les modalités de vente entre le Camping municipal Les Treilles et le client de séjours touristiques. La réservation d'un séjour implique une acceptation sans réserve par le client des présentes conditions de vente. Le camping municipal Les Treilles se réserve la possibilité de modifier à tout moment ses conditions de ventes.

CONDITIONS DE RESERVATION (Locations non fumeurs)

La réservation est faite en tenant compte du mieux possible des souhaits du client. Sous réserve de l'accord de la direction du camping, elle sera définitive après acceptation des conditions de vente par retour de ce formulaire signé et accompagné du versement des arrhes (représentant 25 % du montant du séjour, chèque à l'ordre de « Régie camping Les Treilles »). Les arrhes ne sont pas remboursables en cas d'annulation, sauf cas de force majeure (justificatif à l'appui). La réservation est nominative et non transmissible.

Les réservations peuvent être faites par courrier, téléphone ou messagerie électronique

Il est impératif d'appeler au 03.80.92.69.50 ou d'envoyer un mail (camping.lestreilles@montbard.com) pour s'assurer de la disponibilité de la location aux dates souhaitées avant d'effectuer les démarches de réservation.

Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement des arrhes dans un délai maximum de 10 jours suivant réception du présent courrier. En suite un contrat vous sera envoyé, non cessible à un tiers. Il devra être remis signé le jour de votre arrivée.

Le solde du séjour sera réglé le jour de l'arrivée du client au camping. Le montant du séjour dû sera calculé sur les dates d'arrivée et de départ inscrites sur le bulletin de réservation.

Les hébergements sont en conformité avec la législation en vigueur sur les terrains de camping. Ils sont exclusivement destinés à usage touristique et de loisirs, impliquant que l'occupation de l'hébergement soit temporaire ou saisonnière. Le locataire déclare qu'il dispose d'une habitation à vocation de résidence principale. Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil du camping. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

TARIFS, TAXE DE SEJOUR et CONTENUS DES PRESTATIONS

Les prix indiqués dans les grilles tarifaires affichées à l'accueil, sur le site internet ou mise à disposition sur simple demande, s'entendent en euros, TVA incluse. Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour et les frais de réservation ne sont pas inclus dans le tarif. Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle et de la literie (couvertures et oreillers). Les draps, le linge de maison et les produits d'entretiens ne sont pas fournis. Le forfait de base est de 1 à 8 personnes selon le type de locatif. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Aucun lit supplémentaire ne pourra être installé.

Les arrivées se font à partir de 16h00 et les départs se font avant 10h00 pour le locatif. Tout dépassement d'horaire donnera lieu à la facturation d'une nuit supplémentaire. En basse saison les locataires doivent **impérativement prendre contact avec l'accueil afin de fixer leur horaire d'arrivée** au plus tard la veille.

A votre arrivée, vous devez vous faire inscrire au bureau d'accueil. Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la prestation devra être signalée le jour même. **Les tarifs indiqués ne sont valables que pour l'année en cours. Ils sont révisés chaque année au 1er janvier.**

Vous disposez des infrastructures d'accueil, bar, jeux et prêt de matériel de loisir, terrain de tennis ainsi que d'une entrée gratuite par jour et par personne au centre aquatique Amphitrite. (sauf périodes de fermeture obligatoire pour impératifs techniques – dates aléatoires en avril et septembre)

MENAGE

70 € par location seront retenus si les locaux ne sont pas rendus aussi propres qu'à votre entrée dans les lieux, un aspirateur est à votre disposition à l'accueil sur simple demande. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, un chèque de provision pour le ménage devra être déposé. Il sera rendu par courrier au locataire après inspection des lieux dans un délai de 1 mois maximum.

INVENTAIRE

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels et ustensiles de cuisine, a lieu au départ de chaque locataire. Le locataire est tenu **de contrôler le jour de son arrivée** et de signaler toutes les anomalies. Un dépôt de garantie de 100 € pour les chalets ou 185 € pour les mobil homes (chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces) sera demandé pour chaque location le jour de l'arrivée.

Cette somme sera intégralement remboursée au locataire le jour de son départ, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire lors de la restitution des clés. Toute casse, détériorations ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution selon la facture de réparation. Les inventaires de départ ont lieu entre 8 heures et 10 heures. **L'heure de départ devra être fixée à votre arrivée** avec l'équipe d'accueil et au plus tard deux jours avant. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, la caution sera retournée par courrier au locataire après inspection des lieux dans un délai de 1 mois maximum. En cas de départ tardif (après 12h) une nuit supplémentaire sera facturée.

MODIFICATIONS ET ANNULATION

Il est possible de prolonger le séjour au-delà de la date convenue, en accord avec le gérant du camping et sous réserve de disponibilité, moyennant les tarifs en vigueur. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement. (sauf cas de force majeure).